

ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

CALCUL DES TARIFS

ETABLISSEMENT

SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME

0

N° FINISS : 760796508

Budget Primitif

SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
A - PRODUCTION EN POINTS GIR ET NOMBRE DE JOURNEES		A

Cotation GIR	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP"	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret)	Nombre de PAD de l'EHPAD	Total points GIR budgétés	Total points GIR budgétés	% production en points GIR	Nb de journées prévisionnelles dépendance et soins	Nb de journées réalisées dépendance et soins
GIR 1	(1)	(2)	(3)	(4)	(3) x (4)	(1) x (4)			
GIR 2									
GIR 3									
GIR 4									
GIR 5									
GIR 6									
			GIR 1 à 6						

prévisionnelles		réalisées	
Nombre de journées hébergement			

GIR MOYEN PONDERE (G.M.P) - Année 2026

0 points GIR / 0 PAD

0

I - EHPAD ET PRESENTATION	I
B - REPARTITION DES CHARGES SALARIALES	B

Personnel extérieur

<u>ANNEE BUDGETAIRE 2026</u>	PROPOSE						
	nombre d'ETP	Ratio en pourcent	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MT. DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	soins
TOTAL							

BP2026 SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME SERVICE D'AIDES A DOMICILE

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
602	ACHATS STOCKES ; AUTRES APPROVISIONNEMENTS (sauf 6021, et 60226)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "couches, alèses et produits absorbants"				
602261	Couches, alèses et produits absorbants				
603	VARIATION DES STOCKS (sauf 60321 et 603226)				
60321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
603226	Fournitures hôtelières sauf 603226 "couches, alèses et produits absorbants"				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants				
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES (sauf 60622,60626,6066)				
60622	Produits d'entretien				
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "couches, alèses et produits absorbants"				
606261	Couches, alèses et produits absorbants				
6066	Fournitures médicales				
61	SERVICES EXTERIEURS (sauf 6111,61121,61551,61562 et 61681)				
6111	Sous-traitance à caractère médical				
61121	Ergothérapie				
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage médicaux				
61562	Maintenance du matériel médical				
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (sauf 621,62113,6223,6281 et 6283)				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
62113	Personnel intérimaire : personnel médical et para-médical				

BP2026 SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME SERVICE D'AIDES A DOMICILE

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
6223	Médecins				
6281	Blanchissage à l'extérieur				
6283	Nettoyage à l'extérieur				
631, 633 et 64	Charges personnel (rémunérations, charges sociales et fiscales sur rémunérations)				
635 et 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
68	Dotations aux amortissements (immubles et matériel : "hébergement") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel : "dépendance") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel médical) et aux provisions				
6815	Dotations aux provisions : autres provisions pour risques (pathologies lourdes)				
	Total des charges d'exploitation = A				
	Produits autres que ceux relatifs à la tarification = B				
	734-3 Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret N°99-316 = B'				
	Incorporation des résultats des exercices antérieurs = C, avec signe (-) si déficit				
	Base de calcul des tarifs journaliers = A - B +/- C = D				
	Quote part des charges nettes relatives aux AS et AMP imputée sur la section tarifaire "soins" = E				
	Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul des tarifs "dépendance et soins" = F1				
	Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul de la valeur du point GIR AS-AMP = F2				
	Valeur nette du point GIR "Aides soignantes et AMP" = E / F2				
	Valeur nette du point GIR "Dépendance" = (A-B) / F1				
	Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2 = G1				

BP2026 SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME SERVICE D'AIDES A DOMICILE

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
	Part des groupes iso-ressources 1 et 2 dans la production totale de points GIR = G1 / F = H1 (%)				
	Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4 = G2				
	Part des groupes iso-ressources 3 et 4 dans la production totale de points GIR = G2 / F = H2 (%)				
	Production de points GIR dans le groupe iso-ressources 5 et 6 = G3				
	Part des groupes iso-ressources 5 et 6 dans la production totale de points GIR = G3 / F = H3 (%)				
	Nombre total de journées prévisionnelles "HEBERGEMENT" = I				
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" = J				
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 1 et 2 = K1				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K1 / J = L1				
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 3 et 4 = K2				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K2 / J = L2				
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 5 et 6 = K3				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K3 / J = L3				
	TARIF JOURNALIER "HEBERGEMENT" = D/I				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 1 ET 2 = D x H1 / K1				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 3 ET 4 = D x H2 / K2				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 5 ET 6 = D x H3 / K3				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 1 ET 2 = [(E x H1) + [(D - E) x L1]] / K1				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 3 ET 4 = [(E x H2) + [(D - E) x L2]] / K2				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 5 ET 6 = [(E x H3) + [(D - E) x L3]] / K3				
	DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT "SOINS" = D + B'				
	CALCUL DE LA DOTATION MINIMALE DE CONVERGENCE (DO-MIN)C				

BP2026 SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME SERVICE D'AIDES A DOMICILE

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
	Gir Moyen Pondéré Soins (GMPS) = GMP + Autres établissements				
	DO-MINI-C = Tarif x GMPS x Nombre de résidents				
	ECART AVEC DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT				
	Ecart en %				

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
D - INDICATEURS MEDICO-SOCIO ECONOMIQUES		D

	Données moyennes comparatives		
	ETABLISSEMENT	DEPARTEMENT (base des éabts saisis)	REGION
			FRANCE ENTIERE
ANNEE BUDGETAIRE 2026			
Nombre de personnes hébergées			
Age moyen des résidents			
Durée moyenne de séjour (exprimée en mois)			
Nombre de nouvelles admissions dans l'année			
Taux annuel de nouvelles admissions			
Production totale de points GIR			
GIR moyen pondéré (GMP)			
Valeur nette du point GIR "dépendance"			
Valeur nette du point GIR "aides soignantes - AMP"			
Tarif net journalier soins hors aides soignantes et AMP			
Coût place "hébergement" hors dépenses de structure			
Nombre total de postes en équivalents temps plein (ETP)			
Nb. de postes à temps partiel en équivalent temps plein			
Nb. de postes à temps complet en équivalent temps plein			
% de postes (équivalents temps plein), à temps partiel			
Ancienneté moyenne des personnels salariés			
Nombre de postes d'AS et AMP en ETP			

(1) Total des dépenses - hors dotations aux amortissements, frais financiers, assurance de l'immobilier, entretien de l'immobilier, locations immobilières - , rapporté au nombre de places

II - CADRE NORMALISE - ETABLISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		A
ETABLISSEMENT :	SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME	
ADRESSE :	7 PLACE DES CANADIENS 76770 LE HOULME	
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CCAS LE HOULME	
TELEPHONE :	0235741104	FAX :
		Email : ccas@ville-lehoulme.fr
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter	AL JIBOURY Auban	
N° FINESS :	760796508	
CATEGORIE :	SERVICE D'AIDES A	
COMPETENCE :		
C.C.N.T. :		
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS		
CAPACITE AUTORISEE :	0	

TOTAL AGREGAT APPROUVE EN N - 1 (classe)

II - CADRE NORMALISE - OCCUPATIONS ET ACTIVITES		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		B1

Activité théorique	(1) Lits ou places réels n-2	(2) Lits ou places financés	(3) Nombre de jours d'ouverture	(4) Nb de jours de présence des travailleurs en C.A.T	(5) = (2) x (3) Nombre de journées théorique	Activité par dérogation		
						(6) Nombre de personnes	(7) Nombre de journées proposées	(8) Nombre de journées allouées
TOTAL								
Externat								
Semi-internat								
Internat								
Autre								
Autre								
Autre								

Activité prévisionnelle	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	BP n-1		BP proposé n		(17)	(18) = (17) / (5)
						CA n-4	CA n-3	CA n-2	Moyenne		
TOTAL en journées											
Externat											
Semi-internat											
Internat											
Autre											
Autre											
Autre											

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267600351-20260429-DE2026-033-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 12/05/2026

II - CADRE NORMALISE - OCCUPATIONS ET ACTIVITES	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	B2

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL (de 1 à 3)	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
	(1)	(2)	(3)	
Nombre de journées prévisionnelles				
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autre				

(1) Atelier protégé

(2) Centre de distribution de travail à domicile

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)		

GROUPE I

Achat

606		376,52		400,00	400,00	
	Achats non stockés de matières et fournitures			400,00	400,00	
	TOTAL GROUPE I	376,52		400,00	400,00	

GROUPE II

Autres services extérieurs

633		5 143,16		5 300,00	5 250,00	
	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunéra			5 300,00	5 250,00	
641		161 401,11		119 754,03	151 750,23	
	Rémunérations du personnel non médical			119 754,03	151 750,23	
645		66 144,52		66 750,00	63 800,00	
	Charges de sécurité sociale et de prévoyance			66 750,00	63 800,00	
	TOTAL GROUPE II	232 688,79		191 804,03	220 800,23	

GROUPE III

Dépenses afférentes à la structure

6156		1 990,62		2 050,00	2 100,00	
	Maintenance			2 050,00	2 100,00	

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
616 Primes d'assurances	464,37			550,00	550,00		
627 Services bancaires et assimilés	28,13						

Charges exceptionnelles

673 Titres annulés (sur exercice antérieurs) (établi	6 847,28					
TOTAL GROUPE III	9 330,40	2 050,00		2 650,00	2 650,00	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	242 395,71	194 254,03		223 860,23	223 860,23	

	RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n	
Déficit de la section d'exploitation reporté				698,32
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	242 395,71	194 254,03	223 860,23	224 548,55

002

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 12/05/2026

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		
C2		

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)		

GROUPE II

70	Produits sauf 7082	212 595,20	185 700,00		191 000,00	191 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non	8 762,58			8 548,55	8 548,55	
	TOTAL GROUPE II	221 357,78	185 700,00		199 548,55	199 548,55	

GROUPE III

Produits Exceptionnels

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000,00			25 000,00	25 000,00	
	TOTAL GROUPE III	15 000,00			25 000,00	25 000,00	
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	236 357,78	185 700,00		224 548,55	224 548,55	

002	Excédent de la section d'exploitation reporté		RAN n-1				Report à nouveau n
			8 554,03				
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	236 357,78	194 254,03		224 548,55	224 548,55	

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 12/05/2026

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		D1

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Emprunts (3) Taux Durée	
TOTAL									

II - CADRE NORMALISE - TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	E

TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan					
Amortissements des nouveaux investissements	- A				
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan					
Frais financiers sur emprunts nouveaux	- B				
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, EMPLOIS		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F1

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
-------------	-----------------------------	--------------------------

001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)		
004	Amortissements comptables excédentaires différés		
003	Excédent prévisionnel d'investissement		
	TOTAL GENERAL		

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, RESSOURCES		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F2

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
-------------	-----------------------------	--------------------------

001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	
004	Résultat d'investissement comptables excédentaires différés	
007	Déficit prévisionnel d'investissement	
	TOTAL GENERAL	

II - CADRE NORMALISE - TARIFS OU DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	G

Tableau de calcul des tarifs		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES GROUPES I + II + III	223 850,23	
B	PRODUITS EN ATTENUATION TOTAL GROUPES II + III	224 548,55	
C	(+/-) Reprises de résultat	-698,32	
	Total à prendre en compte = A - B + ou - C		
Dotation globale de financement			
Nombre de journées (1)			
	- Externat		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	- Autres		
	- Autres		
	- Autres		
Prix de journée moyen de l'année			
	- Externat		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	- Autres		
	- Autres		
	- Autres		
Nombre de forfaits ou séances			
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance			

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2	III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT	A1

N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
------------	------------	------------	------------	------------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2	III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT	A2

N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
------------	------------	------------	------------	------------

BP2026 SERVICE D'AIDES A DOMICILE - CCAS LE HOULME SERVICE D'AIDES A DOMICILE

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4		III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROITS PRIVES		C1

ACTIF	31/12/N		31/12/N-1
	Montant brut	Amort et prov.	Montant net
			Montant net

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an

(3) Dont créances mentionnées à l'article 97 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4	III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROITS PRIVES	C2

PASSIF	31/12/N	31/12/N-1
---------------	----------------	------------------

- (1) Dont compte 115: résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (2) Dont compte 1201 et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (3) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an
- (4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
- (5) Correspondent aux cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (6) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales.....

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 5		III
MODELE DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT		D

Programme d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)	Durée	
		Montant	Taux						
TOTAL									

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 6		III
TABLEAU DES EMPRUNTS AUTORISES ET CONTRACTES		E

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL								

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 7		III
TABLEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION		F

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL								

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8	III
BILAN FINANCIER	G

BIENS	N-2	N-1	N
--------------	------------	------------	----------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8		III
BILAN FINANCIER		G

FINANCEMENTS	N-2	N-1	N
---------------------	------------	------------	----------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 10	III
MODELE DE TABLEAU DE SURCOÛTS D'EXPLOITATION	I

TABLEAU DES SURCOÛTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan					
Amortissements des nouveaux investissements	- A				
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan					
Frais financiers sur emprunts nouveaux	- B				
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOÛTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 11

TABLEAU DES EFFECTIFS

	III
	J

Catégorie	A Temps plein n-1		B Temps partiel n-1		C Total n-1		Variation en équivalent temps plein n		Nombre d'équivalents temps plein total retenu n
	Nombre d'agents	Nombre d'équivalent s temps plein	Nombre d'agents	Nombre d'équivalent s temps plein	Nombre d'agents	Nombre d'équivalent s temps plein	Proposée		
							En plus	En moins	
3 Services Généraux et restauration									
TOTAL 3									
TOTAL									

IV
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour.....
 Nombre de membres présents..... Contre.....
 Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : 16/04/2026

Présenté par Auban Al Siboury - Président

A Le Houlime le 29/04/2026

Délibéré par l'Assemblée délibérante réuni en session ordinaire

A Le Houlime le 29/04/2026

Les membres l'Assemblée délibérante ,

AL JIBOURY Auban
Président

GAY AZZOUC Anne-Sophie

CHAPELIERE Florence

JOUAUX Claire

DELESTRE Antoine

DE CHIVRE Karine

PELLETIER Arnaud

TURMEL Edwige

IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
IV	

 MARTIN Agnès	 LALLEMAND Annie
 NOUS Olga	

Certifié exécutoire par A. Alizadeh, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Le Houleme le 29/04/2026

